

APPEL À PROJET
CONCOURS D'ÉCRITURE POUR MÉMOIRES
2021/2022 FÉMININ PLURIELS
MÉMORIAL DU CAMP DE RIVESALTES

Suite au succès rencontré pour la première édition de son concours d'écriture *Pour Mémoires* et à la large place qu'il accorde à la littérature dans sa programmation et sa politique de médiation, le Mémorial du Camp de Rivesaltes lance à nouveau pour l'année scolaire 2021/2022 un concours d'écriture à destination des élèves du second degré, en partenariat avec les rectorats des académies de Montpellier et de Toulouse.

ARTICLE 1 – PARTICIPANTS

Le concours s'adresse aux élèves des classes de cycle 4 (5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}) des collèges, et aux classes de Seconde, Première et Terminale des lycées généraux, technologiques, professionnels et des CFA des académies de Toulouse et de Montpellier, l'Institut Départemental de l'Enfance et de l'Adolescence des Pyrénées Orientales.

ARTICLE 2 – THÈME

Le concours d'écriture *Pour Mémoires* 2021/2022 aura pour thème *Féminin Pluriels*.

L'objectif est de proposer aux jeunes élèves du département des Pyrénées Orientales et de la région Occitanie de s'exprimer sur toutes les questions liées à l'égalité homme/femme. Les projets que nous menons avec eux ont fait en effet ressortir la prédominance de leurs préoccupations autour de ces sujets, auxquels ils sont confrontés quotidiennement : recrudescence des violences faites aux femmes et féminicides, propos sexistes et harcèlement, méconnaissance de l'histoire de leur émancipation, faible représentativité des femmes dans le monde politique et dans les postes de direction, etc...

Cette thématique permet également d'aborder l'histoire du camp de Rivesaltes, tant à travers les témoignages des internées elles-mêmes que des femmes engagées dans les Oeuvres de Secours, notamment en 1941/1942 et 1962/1964

Plus largement, ce thème détermine plusieurs entrées, notamment :

- L'histoire des mouvements d'émancipation des femmes : accès à la contraception et à l'IVG, droit de vote, parité, etc...
- Le rôle et place de l'éducation en ce qui concerne la reproduction de schémas culturels discriminants : cercle familial, monde scolaire et associatif...
- Le statut des femmes dans le monde : droit de vote, recrudescence des idéologies qui régressent par rapport à leurs droits

Il sera possible de traiter librement un ou plusieurs de ces trois axes et toutes les articulations qu'ils offrent.

ARTICLE 3 - PRODUCTIONS

Le genre proposé est libre, afin de susciter des propositions diversifiées d'écriture de réalité ou de fiction : correspondance, essai, journal intime, article de presse, scène(s) de théâtre, illustration ou bande dessinée, poème, nouvelle, scénario de film, livret d'opéra...

Les textes pourront être soit individuels, soit collectifs

Ils devront être suivis d'une brève note d'intention précisant les raisons du sujet, du genre et du mode d'écriture (individuel / collectif) choisis.

Ils valoriseront un point de vue personnel et auront toute liberté de s'appuyer sur certaines des ressources proposées par le MCR (cf. article 4).

Ils comporteront un titre, différent du thème, et n'excéderont pas 5 000 signes, espaces compris, ou 10 planches pour la BD et l'illustration.

Les textes et les notes d'intention envoyés seront anonymisés par l'équipe du Mémorial. Les établissements, classes, noms et prénoms des élèves ne devront pas figurer dans les productions elles-mêmes mais uniquement dans le nom des fichiers (nom et prénoms). Le professeur certifiera que le texte est original, inédit et il en autorisera la libre reproduction et diffusion.

Ils devront obligatoirement être envoyés au format texte (Word, RTF, Open office ou Page), police Arial 11. Le format PDF ne sera pas accepté.

Adresse d'envoi :

cecile.charpentier@memorialcampivesaltes.fr

Un accusé de réception sera envoyé.

ARTICLE 4 – ACCOMPAGNEMENT ET RESSOURCES

Le MCR mettra à disposition des enseignants intéressés des ressources destinées à accompagner l'acte d'écrire, alimenter l'imaginaire des élèves, partager des connaissances et faire naître des pistes de réflexion variées sur le thème proposé avec :

- Les ressources dont il dispose (témoignages des internées et des femmes engagées dans les Œuvres de Secours à Rivesaltes, témoignages de femmes ayant vécu dans des camps de concentration et d'extermination, archives, photographies, etc...)
- Des contenus théoriques et bibliographiques sur les différents axes de la thématique proposée (histoire de l'émancipation des femmes, revues de presse, textes juridiques, etc...)
- Des capsules vidéos réalisées par des écrivains, des comédiens et des scientifiques présentant différentes interventions à partir de leur domaine de référence sur le thème *Féminin Pluriels*

Les enseignants qui souhaitent travailler avec leurs classes sur ce projet pourront, sous réserve de disponibilité et en en faisant la demande à l'avance :

- Organiser une visite du Mémorial avec un atelier spécifique mené par l'équipe de médiation sur la thématique proposée
- Accueillir dans leur établissement scolaire une exposition et/ou un salon de lecture hors-les-murs qui présente notamment le journal intime de Friedel Bohny Reiter, figure emblématique de l'histoire du camp de Rivesaltes, infirmière de la Croix Rouge, internée volontaire entre 1941 et 1941

Enfin, les enseignants pourront assister à différents éléments de la programmation 2021/2022 en rapport avec la thématique proposée, utiliser et adapter les contenus des capsules vidéos en fonction du niveau de leurs élèves et de la nature de leur projet, et les consulter via un lien qui leur sera communiqué au moment de leur inscription.

ARTICLE 5 – STAGE DE FORMATION

Les enseignants inscrits à cette seconde édition du Concours d'écriture *Pour Mémoires* seront prioritaires pour participer à un stage de formation qui se déroulera au Mémorial du Camp de Rivesaltes le jeudi 6 janvier 2022, sur la thématique *Féminin Pluriels*.

ARTICLE 6 – JURY

Il sera composé de personnalités du monde littéraire, scientifique, de représentants du Conseil Départemental des Pyrénées Orientales et de la Région Occitanie, de représentants de l'Académie de Montpellier et de Toulouse, des enseignantes missionnées au Service Éducatif du Mémorial, des acteurs de la chaîne du livre, et d'un groupe de jeunes lycéens ambassadeurs du Mémorial.

Présidente : Alice ZENITER, romancière, scénariste, traductrice, metteuse en scène de théâtre, Prix du livre inter 2013 pour *Sombre dimanche* (Albin Michel), Prix Renaudot des lycéens 2015 pour *Juste avant l'oubli* (Flammarion), Prix littéraire du « Monde » et Prix Goncourt des lycéens 2017 pour *L'art de perdre* (Flammarion).

Frédéric DEBOMY : écrivain et scénariste de BD, auteur notamment de / *Full Stop - Le génocide des Tutsi du Rwanda*, Dessins d'Emmanuel Prost, Cambourakis, 2019 / *Sur le fil - Dix ans d'engagement pour la Birmanie*, Dessins de Benoît Guillaume et Sylvain Victor, Cambourakis, 2016 / *Birmanie - Fragments d'une réalité*, Dessins de Benoît Guillaume, Cambourakis, 2016 / *Turquoise*, Dessins d'Olivier Bramanti, Les Cahiers dessinés, 2012 / *Le Vertige*, Dessins d'Edmond Baudoin, Cambourakis, 2014 / *Une vie silencieuse*, Dessins de Louis Joos, Albin Michel, 2006 / *Résistances - Pour une Birmanie libre*, Aung San Suu Kyi, Stéphane Hessel et Info Birmanie, Don Quichotte, 2011.

Sylvie CROSSMAN : autrice, fondatrice des *Éditions Indigènes*, qui a édité notamment *Indignez-vous* de Stéphane Hessel, ancienne correspondante du journal « Le Monde » à Los Angeles et à Sydney, a publié notamment *Sœurs de peau* (Albin Michel 2008, *Le Fils de l'Inde*, (Éditions du Seuil 2018)

Le jury se répartira les productions réalisées sur les deux niveaux (collèges / lycées et CFA) et sur les productions (individuelles et collectives).

ARTICLE 6 – PRIX

Les prix accordés consisteront à un tutorat individualisé entre les auteurs membres du jury et les lauréats, afin qu'ils puissent parfaire leurs productions.

Seront attribués :

- 1 prix pour la BD
- 1 prix pour les récits
- 1 prix pour autres formes I

Les textes des lauréats et des participants finalistes feront l'objet d'une publication dans le *Florilège international des écrivains en herbe de langue française* de l'académie de Montpellier. Ils seront également présentés sur le site du Mémorial.

ARTICLE 7 – CALENDRIER

Inscription : du 1^{er} octobre 2021 au 30 novembre 2021 en ligne en cliquant sur ce lien :

<https://forms.gle/SGeNAezRfkcwjzbz8>

Une confirmation d'inscription vous sera envoyée par mail. Pour toutes questions n'hésitez pas à écrire à : cecile.charpentier@memorialcamprivesaltes.fr

Remise des textes au MCR : avant le mercredi 20 avril 2022

Réunion du jury : le mercredi 25 mai 2022

Remise des prix : le jeudi 9 juin 2022 (à confirmer)

ARTICLE 8 – COMMUNICATION

Les lauréats (ou les représentants légaux des candidats mineurs) acceptent d'être photographiés et autorisent l'utilisation de leur image dans toutes manifestations promotionnelles et de communication liées au concours. Ils s'engagent en outre à participer dans la mesure du possible à toute manifestation utile à la promotion du concours. Ils ne pourront prétendre à aucune rémunération ou indemnité de ce fait.

Les candidats (ou les représentants légaux des candidats mineurs) autorisent la reproduction, la représentation et la communication au public, dans tous les supports des organisateurs (magazines, sites Internet et opérations de communication et événementielles...) de l'œuvre présentée dans le cadre du concours.

Le MCR garantit que l'image (sur photos, bande vidéo et autre support) des lauréats ne sera utilisée pour aucune opération à but commercial.

Toute communication sur le concours d'écriture doit être obligatoirement accompagnée du logo spécifique « Pour mémoires » et du logo du Mémorial du Camp de Rivesaltes.

ARTICLE 9 – INTERPRÉTATION DU RÈGLEMENT

Toute contestation ou réclamation relative à ce concours devra être formulée par écrit et ne pourra être prise en considération au-delà du délai d'un mois à compter de la date de clôture du concours.

Toute interprétation litigieuse du présent règlement, ainsi que tous les cas non prévus seront tranchées souverainement par le MCR. Aucun recours ne sera admis. Le seul fait de poser sa candidature implique l'acceptation intégrale et sans réserve du présent règlement.

Le règlement sera disponible dans sa totalité sur le site Internet

www.memorialcamprivesaltes.eu.

Le MCR prendra toutes les mesures nécessaires au respect du présent règlement.

mémorial
du camp de rivesaltes




**RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*